

# COLLECTIVITES : REGLEMENT INTERIEUR

## Accueil des collectivités

**Du mardi au vendredi sur Rendez-vous**

## Les activités

### **JOUER SUR PLACE**

*Les ludothèques ont choisi d'accorder une grande place au jeu libre, c'est-à-dire le jeu non dirigé par des adultes. Ce jeu s'exerce dans de bonnes conditions si les matériels de jeu proposés aux enfants sont adaptés à leur compétence.*

Ce jeu favorise l'autonomie de l'enfant, lui permet de comprendre à son rythme ce qui l'entoure. Le jeu libre autorise des expériences que la réalité ne permet pas (être papa, marchande ou maîtresse...), expériences dans la relation avec l'autre joueur qu'il soit adulte ou enfant, expériences de la règle pour les plus grands (règle de jeu mais aussi règle de vie...). Le jeu libre permet de rejouer des situations difficiles ou angoissantes pour les comprendre et les assimiler.

**Les séances de jeu sont d'une heure et demi.**

**Les collectivités sont accueillies sur rendez- vous (15 enfants maximums).**

Il est possible de venir à dates fixes sur inscription à la Ludothèque.

Les adultes sont chaleureusement invités à partager le jeu des enfants si ces derniers les sollicitent.

A la ludothèque on ne fait pas jouer les enfants mais on joue avec eux.

**Pour des raisons d'hygiène et pour bien jouer, parents et enfants sont invités à poser leurs chaussures...** Enfilez les patins ou apportez vos chaussons.

Toute maladie contagieuse doit être signalée ; Les jeux sont alors désinfectés.

*Les ludothécaires sont là pour que le temps passé ici soit convivial et intéressant.*

*Demandez- leur des jeux... Elles vous conseilleront en fonction de leur disponibilité.*

### **POUR EMPRUNTER**

Les collectivités sont reçues pour leur choix de jeux sur rendez- vous.

L'abonnement au prêt de jeux varie selon le nombre de jeux empruntés et le temps de rotation des jeux. Lors de l'emprunt, les jeux et jouets sont vérifiés au départ et au retour.

**LA VERIFICATION SE FAIT SOUS LA RESPONSABILITE DES ADHERENTS.**

Sur la fiche de location, qui vous est remise à chaque départ de jeux, se trouve la liste des jeux empruntés et les remarques concernant ces jeux.

Tout jouet incomplet est reloué pour une nouvelle période.

En cas de perte ou de destruction due à une mauvaise utilisation ou si, il manque un élément indispensable, le jeu sera facturé à **50% de son prix d'achat** ou dans sa totalité si le jeu a moins de 1 an. Toute pièce perdue sera remplacée par une pièce équivalente ou facturée **1 euro** ou à **prix coutant**.

Les piles\* ainsi que les fournitures consommables sont à la charge des adhérents.

\*Les jeux prêtés en état de marche doivent être rendus en état de marche.

Les jeux doivent être rendus propres. Aidez- nous à les garder propres.

**LES LUDOTHEQUES DECLINENT TOUTE RESPONSABILITE DANS L'UTILISATION DES JEUX ET JOUETS EMPRUNTES.**

# LUDOTHEQUES de Villefranche sur Saône

[Site internet : www.assludothequevillefranche.fr](http://www.assludothequevillefranche.fr)

**Jeux de mômes**, 770 Bd Burdeau

Tel : 04.74.02.58.61

[ass.ludovillefranche@sfr.fr](mailto:ass.ludovillefranche@sfr.fr)

**Dés en folie**, 297 rue Pierre Montet

Tel : 06.22.07.66.19

[ass.ludovillefranche2@hotmail.fr](mailto:ass.ludovillefranche2@hotmail.fr)

## TARIFS COLLECTIVITES

**ADHESION** : Une adhésion annuelle est demandée pour bénéficier du prêt de jeux ou de jeux sur place

Villefranche : 25€      CAVBS : 30€      Hors CAVBS : 35€

**JEUX SUR PLACE** (prendre rendez-vous à l'avance)

Tarif par enfant pour une séance de jeux de 1h30.

Villefranche : 2.50€      CAVBS : 3.00€      Hors CAVBS : 3.50€

### PRET DE JEUX

**ABONNEMENTS ANNUELS** :

*Par mois* : renouvellement chaque mois pendant un an

	Villefranche	CAVBS	Hors CAVBS
5 jeux	120€	158€	195€
10 jeux	224€	295€	333€

*Bimestriel* : renouvellement tous les deux mois pendant un an

	Villefranche	CAVBS	Hors CAVBS
5 jeux	88€	117€	145€
10 jeux	160€	211€	239€

*Trimestriel* : renouvellement tous les trois mois pendant un an

	Villefranche	CAVBS	Hors CAVBS
5 jeux	71€	94€	118€
10 jeux	136€	181€	204€

**PAR MOIS SANS ABONNEMENT** : réservé aux adhérents

	Villefranche	CAVBS	Hors CAVBS
Prix du jeu	3€ le jeu	4€ le jeu	5€ le jeu

**LOCATION A LA JOURNEE (manifestations, kermesse...) : grand jeux en bois, kaplas, briques.....**

	Villefranche	CAVBS	Hors CAVBS
Petit jeux	2.80€	3.60€	4.40€
Jeux intermédiaires	5€	7€	9€
Grand jeux	10€	13€	15€

**Caution de 400€**

**LOCATION ESPACES DE JEUX** : modules de motricité, espace de jeux symboliques (Marchande, Indien...)

	Villefranche	CAVBS	Hors CAVBS
1 journée	20€	30€	40€
1 semaine	60€	90€	110€

**INTERVENTION HORS LES MURS** : 1 heure d'animation autour du jeu plus indemnités de déplacement

Villefranche : 40€      CAVBS : 50€      Hors CAVBS : 60€